



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS

Armée suisse
Commandement de l'Instruction - Personnel de l'armée



Photo actuelle

Candidature pour intégrer l'aumônerie de l'armée

1. Données personnelles

Nom de famille :

Sexe :

Prénom(s) :

Rue:

NPA/Domicile :

Téléphone :

Portable :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Langue maternelle :

Lieu(x) d'origine :

Autre(s) nationalité(s) :

Numéro d'assuré (num. AVS) :

Membre de l'Eglise ou de la communauté religieuse suivante :

Langues étrangères :

2. Parcours Professionnel

2.1. Activité(s) professionnelle(s) actuelle(s) :

Employeur(s) actuel(s) :

2.2. Evolution professionnelle :

Année Employeur

Fonction

Taux d'occupation

2.3. Formation de base et formation continue :

Année Ecole / Lieu de formation

Diplôme obtenu

3. Engagement ecclésial / dans une communauté religieuse ou institution

3.1. Dernier engagement ecclésial / dans une communauté religieuse / institution (professionnel ou bénévole) :

Eglise / communauté religieuse / institution et lieu :

Durée: de à

à

Taux d'occupation: Pourcentage Heures par mois

3.2. Personne de référence (que nous contacterons et interrogerons à votre sujet) :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Téléphone : _____

Mail :

3.3. Anciens engagements pertinents (professionnels ou bénévoles) :

Année

4 . Informations personnelles

Etat civil :

Nombre d'enfants :

Hobbys:

Fonctions publiques / associatives :

Année Milieu/structure

Fonction / missions

Pourcentage

Heures/mois

Autres centres d'intérêt personnel :

5. Chemin de vie

Nous vous invitons à nous faire part ici de quelques éléments qui sont importants et constitutifs de votre chemin de vie. Nous vous prions d'y intégrer vos prises de conscience spirituelles.

6. Autoévaluation

Mon autoévaluation se fonde notamment sur mon engagement en tant que

pendant la période suivante :

auprès de l'Eglise / communauté religieuse / institution suivante :

Evaluation du point de vue du candidat / de la candidate :

5	excellent	dépasse très largement les attentes / exigences
4	très bon	dépasse sensiblement les attentes / exigences
3	bon	répond aux attentes / exigences
2	suffisant	répond tout juste aux attentes / exigences
1	insuffisant	ne répond pas aux attentes / exigences

A. Compétence personnelle et compétence sociale

1. Attitude personnelle fondamentale

Je me considère comme une personne de confiance, droite et faisant preuve de loyauté.

1 2 3 4 5

Je pense et agis de manière autonome et responsable.

Face à la critique, je réagis sans m'énerver et cherche des solutions.

Je fais preuve d'initiative et d'engagement et j'accepte les revers comme des défis.

Remarques :

2. Comportement social

Dans mon activité professionnelle, je cultive une approche constructive à tous les niveaux.

1 2 3 4 5

Je fais preuve d'ouverture et de compréhension pour les autres. La diversité et l'inclusion sont importantes pour moi.

Je perçois le risque de conflit, que j'aborde objectivement et en cherchant des solutions.

Je peux m'intégrer dans des groupes.

Remarques :

3. Aptitudes intellectuelles

J'analyse rapidement, dans leur intégralité, des situations données.

1 2 3 4 5

Je parviens à transposer dans la pratique les connaissances acquises.

Je trouve des solutions viables.

Je suis capable de rendre compte de manière critique de mon propre agir.

Remarques :

B. Capacité d'action

1. Capacité en tant que *leader*, respectivement motivateur

1 2 3 4 5

Je peux faire passer mon message avec conviction.

Par mon propre exemple, j'agis de manière convaincante.

Même sous pression, je reste confiant.e et concentré.e sur l'objectif à atteindre.

Je prends des décisions de manière réfléchie et dans les temps impartis.

Remarques :

2. Communication avec autrui

J'écoute l'autre de manière active.	<input type="checkbox"/>				
Dans ma manière de communiquer, la reconnaissance et l'estime de l'autre transparaissent.	<input type="checkbox"/>				
Ma gestuelle et mes mimiques me permettent de motiver, d'encourager l'autre.	<input type="checkbox"/>				
Je communique un contenu d'une façon brève, vivante, simple et compréhensible.	<input type="checkbox"/>				

Remarques :

3. Techniques de travail et d'organisation

Je dispose d'une technique de travail fonctionnelle.	<input type="checkbox"/>				
Je travaille de manière fiable, transparente et adaptée à la situation.	<input type="checkbox"/>				
Dans mes domaines d'activité, je fixe les priorités de manière consciente et réfléchie.	<input type="checkbox"/>				
Je m'organise de manière appropriée et en prêtant attention à mon environnement.	<input type="checkbox"/>				

Remarques :

4. Capacité à montrer l'exemple et à donner du sens

Je fixe des objectifs appropriés et je m'engage avec soin à les atteindre.	<input type="checkbox"/>				
Quand je transmets un contenu, je prends compte de mes vis-à-vis.	<input type="checkbox"/>				
Je transmets du sens dans le respect intégral de mes semblables.	<input type="checkbox"/>				
J'encourage mes semblables à agir de manière autonome.	<input type="checkbox"/>				

Remarques :

C. Compétence professionnelle

1. Compétence en matière d'assistance spirituelle / attitude inclusive

Je considère pleinement mon vis-à-vis dans tout ce qui fait son humanité.	<input type="checkbox"/>				
Je rencontre les personnes sans préjugés et les accueille de manière inconditionnelle, en leur témoignant estime et respect.	<input type="checkbox"/>				
Je me tiens aux côtés des gens pour les accompagner, les encourager et les soutenir / Je fais preuve de compréhension et d'empathie.	<input type="checkbox"/>				
Je peux écouter et je sais quand il faut me mettre en retrait ou aller à la rencontre de l'autre.	<input type="checkbox"/>				

Remarques :

2. Compétence religieuse

Je vis une spiritualité personnelle, que je prends soin de nourrir.	<input type="checkbox"/>				
Je suis enraciné dans ma propre tradition religieuse.	<input type="checkbox"/>				
Je suis capable d'avoir un regard critique sur ma propre position et je suis ouvert aux autres.	<input type="checkbox"/>				
J'aime les gens et je les rencontre dans un esprit d'acceptation et de valorisation.	<input type="checkbox"/>				

Remarques :

Informations/remarques complémentaires :

7. Parcours militaire

Actuelle/dernière incorporation militaire :

Grade:

Fonction:

8. Motivations pour intégrer l'aumônerie de l'armée

Pourquoi souhaitez-vous rejoindre l'aumônerie militaire ? Quelles sont vos motivations ?

9. Déclaration de consentement

Les questions suivantes se réfèrent au document "Principes de l'aumônerie de l'armée" du 03.03.2020 :

Adhérez-vous aux principes de l'aumônerie de l'armée ?

Acceptez-vous ces principes comme base contraignante de votre éventuelle activité dans le cadre de l'aumônerie de l'armée ?

, le

Signature (électronique ou manuelle) :



Principes de l'aumônerie de l'armée

Sur la base de l'article 11, lettre d des "Directives du chef de l'armée sur le conseil, l'accompagnement et le soutien fournis par l'aumônerie de l'armée, le service psychopédagogique de l'armée et le service social de l'armée" (DCAS), entrées en vigueur le 01.03.2020.

Situation de départ

- a. Chaque militaire (mil) a le droit de bénéficier d'un conseil, d'un accompagnement et d'un soutien dans le registre spirituel. Les bases légales en sont les suivantes :
 - Loi fédérale sur l'armée (LAAM, article 31) ;
 - Règlement de service de l'armée (chiffre 20, paragraphe 5 / chiffre 56 / chapitre 6) ;
 - DCAS.
- b. Les DCAS décrivent l'aumônerie de l'armée (AA) comme étant le service spécialisé prenant en charge la dimension spirituelle du conseil, de l'accompagnement et du soutien. Dans le cadre de l'armée, l'AA traite les questions et requêtes d'ordre religieux, spirituel, éthique, existentiel ou liés à la vision du monde propre à chaque personne.
- c. Les DCAS font partie intégrante de ce document (annexe 1). Elles définissent les objectifs, les tâches et l'organisation de l'AA, ainsi que les conditions requises pour la rejoindre.
- d. Les deux principes suivants sont fondamentaux pour le recrutement et l'engagement des membres de l'AA.

Principe 1 : S'engager au profit des personnes incorporées dans l'armée

1 Manière dont les membres de l'aumônerie de l'armée vivent leur engagement :

- a. En tant qu'institution publique, l'armée ne fait pas de distinction entre les mil quant à leur appartenance religieuse, ecclésiale, confessionnelle ou convictionnelle. L'armée exige donc de l'AA qu'elle adresse ses activités à l'attention de tous les mil, sans distinction aucune.
- b. Le membre de l'AA conseille, accompagne et soutient le mil en plaçant toujours l'humain au coeur de ses préoccupations, et ce sans préjuger de résultats à obtenir. Le cheminement et l'objectif à atteindre sont principalement définis par le mil qui a recours à l'AA.
- c. Les entretiens se déroulent sous le sceau du secret de fonction et sont traités avec la plus grande confidentialité par le membre de l'AA.
- d. Le membre de l'AA est mis au défi d'accueillir le mil dans tout ce qui fait son humanité. Il le rencontre là où il se trouve. Face aux défis qui s'imposent à lui, il se tient à ses côtés, l'accompagne, le soutient et l'encourage.
- e. De façon inconditionnelle, le membre de l'AA accueille et respecte le mil dans tout ce qui fait son identité et sa personne.
- f. Le membre de l'AA s'appuie sur la foi et la tradition confessionnelle dont il est issu. Il sait faire preuve d'ouverture œcuménique et interreligieuse quand le mil l'invite sur le terrain de ses propres convictions, qu'elles soient religieuses, ecclésiales, confessionnelles ou liées à une vision du monde personnelle. Le membre de l'AA ne doit ni cacher, ni nier son enracinement, son identité et ses convictions. Il les place cependant quelque peu en retrait, vu qu'il porte l'uniforme de l'armée suisse et qu'il agit en tant que représentant crédible d'un service ouvert à tous les mil.
- g. La tâche du membre de l'AA consiste à encourager les mil, de façon constructive, à réfléchir sur eux-mêmes et à activer leurs propres ressources religieuses et convictionnelles.
- h. Porter l'uniforme implique une loyauté du membre de l'AA à l'égard de l'armée.

2 Profil de base des membres de l'aumônerie de l'armée

Le profil de base des membres de l'AA se fonde sur les objectifs et les tâches définis par les DCAS.

- a. Le membre de l'AA est recommandé par son Eglise ou sa communauté religieuse, celles-ci ayant établi un partenariat avec l'AA. Il prend soin de sa spiritualité personnelle, laquelle est une ressource pour son engagement dans le cadre des principes de l'AA.
- b. Le membre de l'AA dispose de :
 - Compétences dans le registre de l'assistance spirituelle (acquises dans des lieux de formation et au travers de cours reconnus par l'AA, respectivement acquises par le biais d'une pratique civile).
 - Compétences théologiques : une relation réfléchie à sa propre tradition religieuse, ce qui constitue le fondement pour aller à la rencontre de personnes issues de différentes dénominations religieuses, ecclésiales, confessionnelles ou convictionnelles.
 - Compétences personnelles, sociales et dans le registre de la communication :
 - Etre conscient et tenir compte de ses propres limites professionnelles et personnelles.
 - Attitude fondamentale empreinte de respect et d'estime ; capacité de gérer, de manière professionnelle, un équilibre entre proximité et distance avec le mil accompagné.
 - Attention à l'autre, capacité d'être à l'écoute, fiabilité, discrétion et maturité personnelle.
 - Compétences rituelles : capacité de proposer des rituels dans des situations particulières et, si nécessaire, de solliciter d'autres membres de l'AA qualifiés dans ce registre.
 - Compétences militaires : capacité d'acquérir celles qui s'avéreraient nécessaires à l'accomplissement de la mission de l'AA.

Principe 2 : Etablir un partenariat avec les Eglises et les communautés religieuses

- a. Les Eglises et les communautés religieuses regroupées en une faîtière nationale sont invitées à établir un partenariat avec l'AA ; l'organisation faîtière est également partenaire de l'AA.
- b. L'AA établit un partenariat avec les Eglises et les communautés religieuses qui partagent ses principes ; elles y adhèrent via une déclaration de consentement ;
- c. L'AA offre à ses partenaires :
 - Le droit d'attribuer ou de retirer la recommandation à l'égard des membres de l'AA issus de leur propre Eglise ou communauté religieuse.
 - Un large éventail d'expériences dans le registre de l'assistance spirituelle, avec la reconnaissance qui accompagne un tel engagement.
 - Des contacts directs avec des mil issus d'un large spectre de réalités sociales et individuelles.
 - Des possibilités de formation et de perfectionnement offertes aux membres de l'AA et profitant également à leurs activités civiles.
 - Une visibilité en tant qu'organisation qui, comme partenaire de l'AA, s'engage pour notre société et le bien-être de notre pays.
- d. L'AA attend de ses partenaires :
 - Un soutien actif dans le recrutement de personnes convenant à un engagement dans l'AA.
 - Un soutien structurel aux membres de l'AA en ce qui concerne l'établissement de conditions cadres rendant compatibles activité professionnelle et service au sein de l'AA.
 - La désignation d'une personne de contact responsable auprès de l'AA.
 - La garantie d'établir, dans un délai convenable, les recommandations pour les candidats issus de leurs rangs ; celles-ci correspondent aux critères établis par les partenaires eux-mêmes et communiqués de manière claire et transparente.
- e. Au niveau stratégique, le chef de l'AA entretient un dialogue avec les partenaires par des réunions régulières avec les personnes de contact.
- f. Au niveau opérationnel, l'AA favorise également, par l'intermédiaire des officiers de liaison, les échanges et les contacts avec les structures de base des partenaires.

Aumônerie de l'armée

Approuvé par le chef Pers A, 03.03.2020

Annexe 1 : Directives sur le conseil, l'accompagnement et le soutien